

## Le plus grand des débats c'est celui qui construit et amplifie les luttes

Nos gouvernants n'ont peur de rien. Ils se trouvent une légitimité de leur politique alors qu'ils sont minoritairement élus. Pire, ils veulent « connaître » nos aspirations comme si le chômage, la vie chère, les fins de mois difficiles, la précarité, les services publics en diminution, la santé à plusieurs vitesses, le logement inaccessible parfois, les transports à la dérive, la pauvreté qui croît sans cesse, l'analphabétisme grandissant n'étaient pas le pur produit de leur décisions et choix. Notre CGT lutte contre cela parce que son ADN est de refuser l'exploitation sous toutes ses formes. Elle milite pour faire converger le plus possible les exigences revendicatives. Le 31 janvier avec les retraités, le 5 février tous ensemble, des centaines de milliers d'entre nous étions dans la rue et la grève, portant haut et fort d'abord une couleur qui nous unit : celle de la lutte. C'est cela qu'il faut poursuivre pour faire exploser nos colères avec nos cahiers de revendications et ne pas attendre 40 ans de plus à ce qu'on réponde à une demande sociale si connue. Alors investissons les mardis de l'urgence sociale proposés par la CGT, travaillons à la perspective d'une nouvelle journée d'actions en mars, faisons du 8 mars une grande journée pour les droits des femmes. Salaires, justice sociale et fiscale, emploi, services publics, industrie, pensions doivent sonner encore plus fort aux oreilles du pouvoir et du MEDEF. Dans la période que Macron se range au côté d'un président (de droite) autoproclamé au Venezuela, qu'il se félicite d'un président d'extrême droite au Brésil et qu'en même temps il fasse passer une loi liberticide anticasseurs digne de Pasqua en disant long sur les dangers qui pèsent sur notre démocratie. Ils ne nous feront pas taire pour autant. Bulletin d'adhésion CGT rempli en plus. C'est aussi un moment d'action qui compte !

### Syndicalisation

Près d'une soixantaine de réunions ont été programmées et 25 se sont déjà tenues. Plus de 800 syndiqués y ont participé. Cela démontre la volonté d'échanger et de débattre. C'est de bonne augure pour le renforcement de notre UFR qui est à 11 369 FNI, toute proche des 100 % et en avance de 3 adhésions en 2019 (7 au total)

**Longeville sur Mer (85)**  
**14<sup>ème</sup> conférence**  
**SYNDIQUÉS : DÉBATTONS**  
**Pour AGIR ENSEMBLE**

### 14<sup>ème</sup> conférence nationale de l'UFR

Un flash spécial a été édité. Il est consultable sur le site de la fédération : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) ou par le biais de vos syndicats départementaux.

**Retraite complémentaire : des échanges bien éloignés des attentes de la population.**

La première séance de négociations a tourné court. La délégation CGT dans sa déclaration a mis en garde le patronat qui n'entend pas les milliers de retraités qui exigent sa revalorisation. Elle combattra toutes décisions remettant en cause le droit à retraite complémentaire.

### Retraites : le gouvernement toujours à contresens !

Après plusieurs semaines de silence sur son projet de réforme des retraites, le gouvernement reprend les réunions avec les organisations syndicales et patronales. La CGT réaffirme que le projet gouvernemental s'inscrit dans une politique de régression sociale, aujourd'hui, fortement remise en cause par la majorité des Français...Le passage à un système de retraite à points prépare la mise en place de comptes dit notionnels c'est-à-dire basant le montant de sa retraite sur l'espérance de vie de sa génération. Cela touchera tous les secteurs professionnels et conduira à une baisse très importante du niveau des pensions, de l'ordre de 20 à 30%. La CGT appelle à combattre cette régression sociale et

à gagner de nouveaux droits pour renforcer les solidarités et garantir un haut niveau de pension permettant de vivre dignement !

### « Services publics et numérique » doivent rimer avec réponses aux besoins de tous et toutes

Le Défenseur des droits alerte sur les dangers d'une dématérialisation des services publics à « marche forcée », synonyme d'un recul d'un accès aux droits et aux libertés. Mais le gouvernement poursuit son objectif de dématérialiser l'intégralité des services publics à l'horizon 2022. Pour la CGT, le Service public c'est aussi et surtout du lien social : la proximité et la présence humaine demeurent indispensables. Le numérique doit permettre de dégager plus de temps aux salariés afin qu'ils puissent répondre aux attentes et au besoin d'écoute des usagers. Les « cahiers d'expression populaire » que la CGT met à disposition des citoyens, près des lieux de vie et de travail, permettra de construire des « cahiers revendicatifs » et ensemble, gagner des services publics de proximité, utiles et innovants !

## Le tribunal reconnaît implicitement que le flash ball est dangereux mais se refuse à en suspendre l'utilisation à Paris !

(communiqué de presse commun confédéral, Union départementale CGT 75 et LDH)

Ce jugement est une très mauvaise nouvelle pour les manifestants et plus largement pour le droit de manifester son opinion sans risquer sa vie ou son intégrité physique. Nos organisations vont examiner les suites à donner à cette décision, afin de trouver le meilleur moyen pour qu'à l'avenir les manifestants ne risquent pas leur vie en allant manifester sur Paris et sur tout le territoire.

## Libertés publiques en danger !

La CGT et 6 organisations récusent la loi « anticasseurs » portée par le 1er ministre à l'Assemblée Nationale. Cette loi menace les libertés d'opinion et d'expression et écarte toujours plus la justice au profit des préfets : fichage des manifestants, interdiction individuelle de manifester, obligation de pointage. Poursuite d'une logique de suspicion généralisée et de contrôle social !



## 8 février 1962 : se souvenir

Un hommage a été rendu aux 9 victimes de la répression sauvage du 8 février 1962 lors de la manifestation contre l'OAS et pour la paix en Algérie. Parmi elles, il y avait deux jeunes camarades syndiqués à notre fédération : Anne-Claude Godeau et Jean-Pierre Bernard.

## Guadeloupe : La CGT dénonce l'arrestation du Secrétaire général de la CGTG

Vendredi 18 janvier 2019, le Secrétaire général de la CGTG, Jean-Marie Nomertin, a été arrêté sans raison et brutalement par la gendarmerie lorsqu'il est venu soutenir les grévistes de deux entreprises de la grande distribution en action depuis deux mois. Il a été retenu jusque tard dans la soirée dans la gendarmerie. La CGT s'insurge contre cette arrestation injustifiée et la violence gratuite employée. Cet acte de répression représente une escalade de plus dans la spirale de criminalisation de l'activité syndicale. De tels faits rajoutent un élément d'inquiétude quant à l'état des droits fondamentaux en France.

## INTERNATIONAL

### Déclaration de la CGT sur la situation au Venezuela

La CGT exprime sa profonde inquiétude face à l'escalade des tensions au Venezuela et condamne fermement l'ingérence étrangère des Etats Unis et de plusieurs pays de l'Union européenne dont la France reconnaissant la légitimité de Juan Guaidó, au mépris du processus démocratique légitime au Venezuela. Cette demande a par ailleurs été refusée par le secrétaire général des Nations Unies. Si nul ne saurait nier la situation économique et sociale épouvantable du Venezuela, pas plus que le manque de respect des droits humains, la CGT reste convaincue que c'est par un dialogue apaisé entre toutes les parties prenantes que pourra se dessiner une sortie démocratique et souveraine de cette crise. La CGT se déclare prête à œuvrer aux côtés de la Confédération syndicale des Amériques (CSA) afin de coopérer avec les travailleurs et les organisations syndicales du Venezuela.

### Répression inquiétante à l'encontre des travailleurs et des

## syndicalistes iraniens

L'aggravation de la situation générale des salariés iraniens les a conduits à entreprendre depuis plusieurs semaines des campagnes de protestations et de revendications. Ils exigent une amélioration de leurs conditions de travail et de vie et veulent en finir avec les salaires trop bas et le non-paiement de ceux-ci durant des mois. La seule réponse des autorités de la République Islamique est l'arrestation et l'emprisonnement des syndicalistes, des activistes et des forces démocratiques qui les soutiennent. Nous condamnons avec force, ces actes insupportables et appelons le régime iranien à respecter les conventions internationales ratifiées par son gouvernement.

### Licenciement à la suite de la grève des travailleur·euse·s du textile au Bangladesh (communiqué de presse confédéral et de la Fédération CGT Textile, Habillement, Cuir et Blanchisserie)

Depuis le 8 janvier, plus de 50 000 travailleurs (ses) du textile ont fait grève pour que leurs revendications aboutissent. A la fin de la grève, après acceptation des revendications présentées, au moins 750 ouvriers ont été renvoyés avec le prétexte invoqué d'actes de vandalisme. La CGT n'acceptera pas cette violation des droits humains. La discrimination syndicale chez les sous-traitants des grands groupes donneurs d'ordres, ça suffit !

### Cambodge : la France vient au secours du groupe Bolloré.

Le 12 février débutera à Nanterre un procès opposant 71 membres de l'ethnie Bunong du Cambodge au groupe Vincent Bolloré. Onze plaignants et avocats se sont vu refuser leurs visas alors que leur présence est nécessaire au procès. La CGT exige que la France arrête de violer la Convention Européenne des Droits de l'homme qu'elle a ratifié en 1974.

